



■ Depuis NANTES :

Rejoindre la N165 en direction de SAINT-NAZAIRE/VANNES, puis la N171 en direction de SAINT-NAZAIRE. Emprunter la 2^{ème} sortie MONTOIR DE BRETAGNE/PARC DE BRIÈRE puis voir loupe.

■ Depuis LA BAULE :

Rejoindre N171 en direction de SAINT-NAZAIRE/NANTES. Emprunter la sortie MONTOIR DE BRETAGNE puis voir loupe.

■ Depuis PARIS :

Rejoindre l'A10 en direction de TOURS/BORDEAUX. Après le péage de SAINT-ARNOULT prendre l'A11 direction ANGERS/NANTES. À NANTES suivre la direction SAINT-NAZAIRE/VANNES N165, puis la N171 en direction de SAINT-NAZAIRE. Emprunter la 2^{ème} sortie MONTOIR DE BRETAGNE/PARC DE BRIÈRE puis voir loupe.

■ Depuis VANNES :

Rejoindre la N165 direction NANTES. À PONTCHATEAU prendre la D773 puis la N171 direction MONTOIR DE BRETAGNE/SAINTE-NAZAIRE. Emprunter la 2^{ème} sortie MONTOIR DE BRETAGNE/PARC DE BRIÈRE puis voir loupe.